

Paris, le 19 mai 2020

## **Covid-19 : le conseil national de l'Ordre des médecins alloue une enveloppe supplémentaire de 4 millions d'euros à l'entraide ordinaire pour soutenir les médecins**

**Alors que de nombreux médecins font et feront face dans les mois à venir à des difficultés importantes, le conseil national de l'Ordre des médecins a décidé, en complément de son action habituelle d'entraide, d'allouer une enveloppe financière supplémentaire de 4 millions d'euros pour soutenir les médecins et leurs familles victimes des conséquences de la pandémie de Covid-19.**

Depuis le début de la crise sanitaire sans précédent à laquelle nous faisons face, la mobilisation des médecins aux côtés de leurs patients a été totale.

Certains médecins l'ont tragiquement payé de leur vie. L'Ordre des médecins tient à leur rendre hommage. Leur sacrifice dans le dévouement fait l'honneur de notre profession.

De nombreux médecins font et feront face dans les mois à venir à des difficultés importantes. Le conseil national de l'Ordre des médecins tient à leur assurer que l'entraide confraternelle, qui est une mission constitutive de notre institution, sera pleinement mobilisée à leur service dans cette période et les accompagnera quelles que soient les difficultés qu'ils pourront rencontrer, dès à présent comme dans le moyen et le long terme.

En premier lieu, le CNOM tient à rappeler le plein fonctionnement, depuis le début de la crise, du numéro vert d'écoute et de soutien aux médecins et aux internes. Accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, le 0800 288 038 peut orienter tout médecin vers des structures d'accompagnement pour l'ensemble des problématiques auxquelles il peut faire face, qu'il s'agisse du soutien psychologique, de problématiques d'organisation de son activité, ou encore de problèmes de santé.

Par ailleurs, et en complément de son action habituelle d'entraide, le conseil national de l'Ordre des médecins a décidé, en ces circonstances particulières et difficiles, d'allouer

[www.conseil-national.medecin.fr](http://www.conseil-national.medecin.fr)

 [@ordre\\_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

**Contact presse**

**Charles Van den Boogaerde  
06 30 10 85 57**

une enveloppe financière supplémentaire de 4 millions d'euros pour soutenir les médecins et leurs familles en grande difficulté, victimes des conséquences de la pandémie de Covid-19. Cette enveloppe vient s'ajouter aux moyens importants d'ores et déjà alloués dans le budget du CNOM à l'entraide ordinale. Sont particulièrement ciblés par ce dispositif exceptionnel les ayants droits de nos confrères décédés.

Le CNOM invite tout médecin qui ferait face à des difficultés liées à la pandémie à se rapprocher de la commission nationale d'entraide, en téléchargeant un dossier d'entraide à l'adresse suivante : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cnom\\_questionnaire\\_entraide\\_0.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cnom_questionnaire_entraide_0.pdf)

Toutes les demandes ainsi faites seront étudiées par la commission nationale d'entraide.

[www.conseil-national.medecin.fr](http://www.conseil-national.medecin.fr)

 [@ordre\\_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

**Contact presse**

**Charles Van den Boogaerde**  
**06 30 10 85 57**